ENSEMBLE

Le journal des socialistes de Loire-Atlantique - Samedi 22 juin 2013

NUMÉRO SPÉCIAL

Un an de changement en Loire-Atlantique

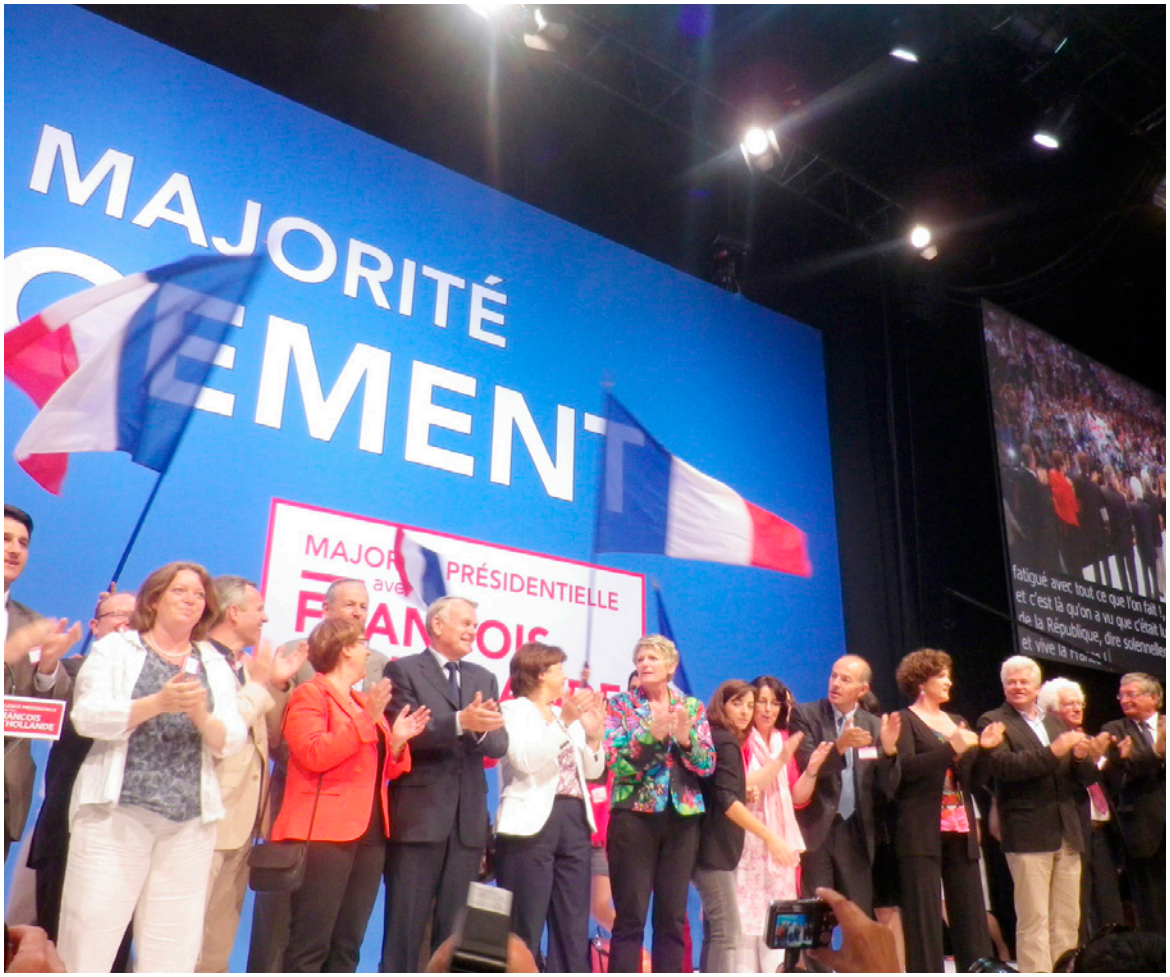

PS Loire-Atlantique

www.ps44.fr

ÉDITO

Agir ensemble pour réussir le changement

Depuis un an, la gauche agit pour redresser la France, rétablir la justice sociale et préparer l'avenir. François Hollande, Jean-Marc Ayrault et la majorité ont engagé le changement attendu par les Français-e-s.

Depuis un an, militant-e-s et élu-e-s socialistes de Loire-Atlantique se mobilisent pour la mise en œuvre de ce changement.

Avec un Premier ministre issu de notre fédération, 10 parlementaires socialistes, de nombreuses mairies et intercommunalités, le département de Loire-Atlantique et la région des Pays de la Loire à gauche, nous avons une grande responsabilité d'action devant les citoyen-ne-s.

Les collectivités de gauche travaillent depuis de nombreuses années à renforcer les solidarités entre les habitant-e-s de notre département. Elles travaillent aussi à renforcer les solidarités entre les différents territoires. Elles sont mobilisées auprès des plus jeunes pour leur assurer le meilleur avenir possible, comme elles sont mobilisées auprès de nos aînés pour accompagner le vieillissement de la population. Elles soutiennent la création d'infrastructures comme l'aéroport du Grand Ouest pour assurer la dynamique de création d'emplois. Enfin, elles agissent au quotidien pour mener des politiques offensives en matière de développement durable et de transition énergétique.

Aujourd'hui, ces priorités partagées entre l'action de la gauche au niveau national et local doivent nous permettre d'aller plus loin, de mieux répondre aux attentes des habitant-e-s et d'organiser une société plus juste et plus solidaire.

À travers ce numéro spécial d'Ensemble, c'est finalement toute la synergie engagée entre l'action conduite dans notre département et les décisions nationales qui est démontrée. Nous le savons, l'impatience des Français-e-s est grande. À nous, socialistes de Loire-Atlantique, de continuer à nous mobiliser pour œuvrer au changement tant attendu. Chaque militant-e peut y contribuer.

Fabrice ROUSSEL
Premier secrétaire fédéral

EMPLOI

Un lien entre les générations

Le contrat de génération, engagement n°33 de François Hollande, répond à deux défis : l'accès des jeunes à un emploi stable en CDI et le maintien dans l'emploi des salariés seniors, qui se voient parfois pousser hors de l'entreprise à quelques années de la retraite.

LE CONTRAT DE GÉNÉRATION PROPOSE UN CHANGEMENT DE REGARD

Au lieu d'opposer les générations, le contrat de génération les rassemble. La transmission des compétences est un enjeu considérable pour la compétitivité des entreprises, mais également pour notre société. Le contrat de génération allie le soutien à la compétitivité, le développement des compétences, à la nécessaire inclusion des jeunes et des seniors dans l'emploi. Il lie donc la compétitivité et la solidarité.

LE CONTRAT DE GÉNÉRATION S'ADAPTE À TOUTES LES ENTREPRISES

Faisant une large place au dialogue social pour sa mise en œuvre, le contrat de génération s'adaptera à la situation et à la taille de chaque entreprise :

- Les entreprises de plus de 300 salariés devront négocier avant octobre des engagements portant sur l'embauche et l'intégration des jeunes dans l'entreprise, l'emploi des seniors et la transmission des compétences. À défaut, elles seront soumises à une pénalité.
- Les entreprises de moins de 300 salariés pourront bénéficier d'une aide de 4 000 € par an lorsqu'elles embauchent en CDI un jeune de moins de 26 ans et maintiennent un emploi un senior de 57 ans et plus (ou recruté à 55 ans et plus). Pour les entreprises de 50 à 300 salariés, le bénéfice de l'aide sera conditionné à la recherche d'un accord collectif.

EMPLOIS D'AVENIR

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

Les emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi. L'État soutient la création de 150 000 emplois d'avenir d'ici 2014.

En France, un jeune actif sur quatre n'a pas d'emploi, soit plus du double du taux de chômage national. Plus sinistrée encore est la situation des jeunes sans qualification : alors que 140 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification, 56% d'entre eux passent ensuite plus d'un an en recherche d'emploi (contre 27% des diplômés du secondaire et 9% de ceux de l'enseignement supérieur). Après trois ans, ils sont encore 25% à ne pas avoir travaillé du tout.

Pour répondre à cet immense problème, Le Gouvernement Ayrault a créé les emplois d'avenir afin de permettre aux jeunes d'accéder à une première expérience professionnelle et/ou d'acquérir des compétences leur permettant d'évoluer vers un autre emploi.

Qui est concerné ?

LES JEUNES DE 16 À 25 ANS (OU JUSQU'À 30 ANS POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS), peu ou pas diplômés et à la recherche d'un emploi, peuvent poser leur candidature pour un emploi d'avenir. À titre exceptionnel, les jeunes résidant dans une zone urbaine sensible, une zone de revitalisation régionale ou en outre-mer peuvent également y accéder jusqu'au niveau bac+3 et s'ils sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an.

LES EMPLOYEURS DU SECTEUR NON MARCHAND sont les premiers concernés par le dispositif : associations, organismes à but non lucratif, établissements publics, collectivités territoriales… Leurs activités doivent avoir une utilité sociale avérée ou de défense de l'environnement et offrir des perspectives de recrutement durables : filières vertes et numériques, secteurs social et médico-social, aide à la personne, animation socio-culturelle, tourisme…

CERTAINES ENTREPRISES PRIVÉES peuvent recruter en emplois d'avenir, dans des secteurs d'activités ciblés au niveau régional et sur la base de projets innovants.

Concrètement, c'est quoi un emploi d'avenir ?

POUR LES JEUNES CONCERNÉS :

- un CDI ou CDD de 1 à 3 ans
- à temps plein (sauf exception)
- une formation pour apprendre un métier
- la reconnaissance des compétences acquises pendant l'emploi d'avenir

POUR LES EMPLOYEURS :

- une aide de l'État pour 3 ans à hauteur de 75% de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC
- l'embauche d'un jeune motivé
- le conseil d'une Mission locale pour construire le parcours de formation du jeune et pour toute difficulté pouvant survenir au cours de l'emploi

L'emploi d'avenir pourra aboutir à une pérennisation dans l'emploi créé, à l'acquisition de compétences donnant au jeune des perspectives nouvelles pour un emploi ou une formation (en alternance le plus souvent). Ce parcours de réussite reposera sur un fort engagement des employeurs (tutorat, formation, accompagnement) et sur un suivi assuré par les missions locales, Pôle emploi et Cap emploi (pour les travailleurs handicapés).

« Priorité aux mères seules touchant le RSA »

Alain Robert
Vice-président du Conseil général, délégué aux solidarités et à l'insertion

« Le Département de Loire-Atlantique s'est fixé des objectifs ambitieux en matière d'insertion des publics en difficulté. Il a choisi de donner la priorité d'accès aux 200 emplois d'avenir qu'il cofinance aux jeunes touchant le RSA, en particulier les jeunes femmes seules mères de famille. Accaparées par leurs responsabilités parentales, elles délaissent trop souvent leur insertion professionnelle. Une plateforme d'accueil et d'orientation a donc été créée à leur intention afin de les aider à construire des projets d'insertion professionnelle. À partir de là, certaines d'entre elles pourront être positionnées sur les emplois d'avenir. »

RETRAITE

Retraite à 60 ans pour les longues carrières, 110 000 personnes bénéficiaires chaque année

Les travailleurs qui ont toutes leurs annuités peuvent de nouveau prendre leur retraite à 60 ans.

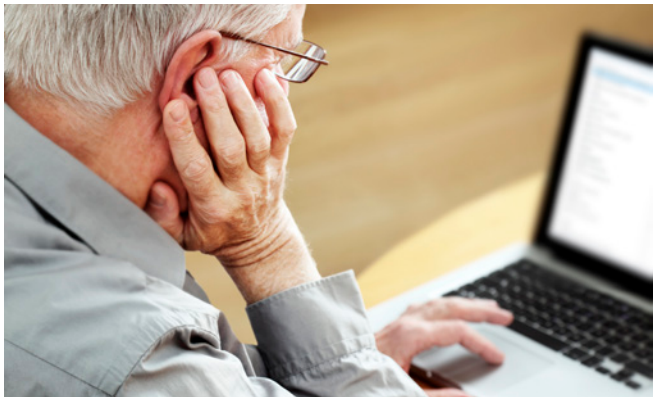

Cette mesure, appliquée depuis le 1er novembre dernier par le Gouvernement Ayrault, concerne tout le monde et tous les régimes de retraite : salariés du privé, fonctionnaires, commerçants, artisans ou agriculteurs. Ce droit traduit l'engagement n°18 de François Hollande : permettre aux personnes ayant commencé à travailler jeunes et ayant leurs annuités, de partir à la retraite à taux plein à 60 ans.

Pour ne pas pénaliser les personnes ayant connu des interruptions de carrière, il est aussi prévu :

- de prendre en compte dans le calcul du nombre d'annuités deux trimestres au titre des périodes de chômage
- de permettre aux mères de famille de valider deux trimestres de congé maternité, qui s'ajouteront aux quatre trimestres pouvant être validés au titre des arrêts maladie, maternité et accidents du travail dont peuvent bénéficier tous les assurés.

Plus de 110 000 personnes chaque année pourront à nouveau partir à la retraite à 60 ans. Son coût (1,1 Md€ en 2013) sera intégralement financé par une augmentation des cotisations sociales retraite qui s'établira pour la première année à 0,1 point pour les salariés et 0,1 point pour les employeurs.

RENTRÉE 2013

221,5 créations de postes en Loire-Atlantique

Le budget 2013 de l'enseignement scolaire dont Michel Ménard fut le rapporteur pour avis marque une rupture avec le gouvernement Fillon. L'engagement présidentiel de créer 60 000 postes sur la durée du quinquennat va trouver sa première traduction. 6 670 équivalents temps plein d'enseignement seront créés dans les écoles et les établissements scolaires publics.

L'Académie de Nantes reçoit 446 postes d'enseignants supplémentaires dont 221,5 postes en Loire-Atlantique : 96 dans le primaire, 52 dans les collèges et 73,5 dans les lycées. Ces moyens humains supplémentaires amélioreront notamment l'encadrement et la prise en compte de la difficulté scolaire.

Les critères de répartition ont été les suivants :

- le niveau d'encadrement et l'augmentation des effectifs élèves
- la difficulté sociale et scolaire
- le caractère rural des territoires

Dans le premier degré, ces nouveaux moyens permettront de répondre aux priorités ministérielles : accueil des moins de trois ans et dispositif « plus de maîtres que de classes ». Dans le second degré, une partie des postes supplémentaires permettra de faire face à la hausse des effectifs scolaires et de développer des formations professionnelles nouvelles (CAP, baccalauréats professionnels et sections de techniciens supérieurs).

RASED

L'aide aux élèves en difficulté

La Loire-Atlantique bénéficiera à la rentrée 2013 de trois créations de postes, soit un total de 164 emplois : 48 psychologues, 86 enseignants spécialisés en charge de la grande difficulté scolaire et 30 enseignants spécialisés sur les troubles du comportement.

Dès l'école maternelle, certains élèves attirent l'attention des enseignants car leurs attitudes, leurs réponses aux consignes et leur adaptation à la vie collective révèlent des difficultés susceptibles de nuire à leur avenir scolaire.

Les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Les RASED rassemblent des psychologues scolaires et des professeurs des écoles spécialisés. Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

RASED : réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Lorsqu'un élève éprouve des difficultés dans ses apprentissages, l'enseignant spécialisé aide le maître à :

- Identifier les obstacles à la réussite
- Établir des objectifs avec l'élève en difficulté
- Proposer des situations, activités, supports, échéances et modalités d'évaluation

En cas de difficultés importantes, le psychologue scolaire réalise un bilan approfondi de la situation de l'enfant, en concertation avec les parents, et suit son évolution. Il peut proposer des entretiens aux enseignants et aux parents pour chercher des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.

FORMATION

Une nouvelle formation pour les enseignants

La réforme de la formation des enseignants répond aux enjeux éducatifs et sociétaux : permettre aux futurs professeurs de bien préparer l'insertion des jeunes dans la société. Il s'agit aussi d'attirer de nouveaux étudiants vers les métiers de l'enseignement.

Le système de formation et de recrutement mis en place par la droite en 2010 est vite apparu inadapté : disparité territoriale des modèles de formation, absence d'une vraie formation professionnelle et d'une alternance réelle, lien faible entre formation et recherche, concours mal articulés avec les enseignements. Eprouvé par l'affaiblissement du vivier de recrutement, ce système de recrutement se devait d'être repensé.

La réforme portée par le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon réaffirme l'ambition d'un niveau de qualification élevé (master) répondant aux besoins du métier d'enseignant : initiation à la recherche, professionnalisation, dimension internationale, organisation du cursus par semestre, modularité des enseignements, etc.

Elle réintroduit une véritable formation en alternance en deuxième année de cursus, qui se déroule à temps partiel en situation professionnelle dans une école ou un établissement scolaire du second degré.

Elle favorise l'entrée progressive dans le métier. Inscrites au cœur de l'Université, les nouvelles écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) bénéficieront de l'apport d'un enseignement disciplinaire et d'une recherche de qualité, tout en développant ce que la réforme de 2010 avait supprimé : l'acquisition progressive des compétences et du savoir-faire indispensables à la transmission des connaissances et à la professionnalisation.

Enfin, cette réforme accorde une place centrale à la recherche : en s'appuyant sur une activité d'initiation à la recherche, la formation permet à l'étudiant(e) de se sensibiliser à la démarche scientifique dans sa discipline comme en sciences de l'éducation.

INTERVIEW

Christine Coutant,
1re adjointe en charge de l'Éducation à la mairie de Rezé

« Une réforme des rythmes scolaires dans l'intérêt de l'enfant »

QU'EN EST-IL DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SUR NANTES MÉTROPOLE ET REZÉ EN PARTICULIER ?

14 communes de Nantes métropole vont mettre en place cette réforme à la rentrée 2013. À Rezé, suite à la suppression des cours le samedi matin en 2008, nous avons lancé une réflexion sur les rythmes de l'enfant avec l'ensemble des partenaires socio-éducatifs. Ces échanges ont abouti à l'élaboration d'un Projet Éducatif Local. Le passage de la semaine à 4,5 jours est donc pour nous une évidence dans l'intérêt de l'enfant.

> « Chaque acteur éducatif est reconnu et devient complémentaire »

Depuis janvier, nous avons multiplié les rencontres avec les acteurs éducatifs et envoyé un questionnaire à toutes les familles concernées pour nous aider à choisir de nouveaux horaires. Notre proposition d'horaires a été soumise à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale. Nous appuyant sur notre PEL, nous avons également décidé de mettre en place des ateliers de réflexion sur de nouveaux temps éducatifs sous notre responsabilité, afin de modifier le contenu des temps périscolaires du midi dès la rentrée 2013. Nous évaluerons tout au long de la prochaine année scolaire cette nouvelle organisation, par des points d'étape formalisés avec nos partenaires pour apporter les adaptations nécessaires.

LES PARENTS D'ÉLÈVES ONT-ILS APPUYÉ CETTE RÉFORME ?

Tout changement génère des inquiétudes. Bien que les parents soient parties prenantes du PEL, certains auraient souhaité que nous repoussions la mise en place de cette réforme, et demandaient une concertation plus importante. Les familles s'inquiètaient du risque d'augmentation des tarifs, mais nous nous sommes engagés à ne pas modifier la grille tarifaire pour la rentrée. Ils posent des questions sur la qualité d'encadrement et les activités éducatives qui seront proposées.

QUE VA CHANGER CONCRÈTEMENT LA RÉFORME ?

C'est une bonne réforme, qui reconnaît que l'éducation ne se résume pas à l'enseignement scolaire. Elle prend en compte la journée de l'enfant dans son ensemble. En inscrivant le Projet Éducatif de Territoire dans le décret, le gouvernement incite les différents acteurs éducatifs à réfléchir ensemble. Parents, enseignants, animateurs, bénévoles, chacun à son niveau intervient auprès de l'enfant. Ces différents moments d'éducation l'aident à s'épanouir, à devenir un citoyen, à prendre une place active dans notre société.

ÉNERGIES MARINES

Un parc éolien en mer au large de

Les énergies marines renouvelables sont une priorité nationale : au large des côtes françaises se trouve en effet le deuxième potentiel éolien d'Europe. Objectif pour 2020 : atteindre la puissance totale de 6000 MW, soit 3,5 % de la consommation française d'électricité. Au fur et à mesure que des zones d'accueil sont identifiées, le gouvernement lance des appels d'offres pour l'installation de parcs éoliens en mer. Au total, l'investissement se chiffre à 20 milliards d'euros.

Le parc éolien en mer de Saint-Nazaire présente le plus important potentiel énergétique des quatre premiers parcs offshore de France. Il s'annonce comme un formidable levier de développement économique : les usines d'Alstom devraient permettre l'émergence de plus de 500 emplois directs et d'un millier d'emplois indirects.

ÉCONOMIE

Mobilisation aux Chantiers navals

Après la bouffée d'oxygène reçue en décembre dernier, le site nazairien pâtit de la situation du groupe sud-coréen STX, affaibli par une dette de 695 millions d'euros et d'importantes difficultés de trésorerie.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT

Dernier grand chantier naval français, spécialisé dans les navires de croisière géants et les navires militaires pour DCNS, les Chantiers de l'Atlantique ont reçu un ballon d'oxygène fin décembre 2012 : la commande record d'un paquebot de type Oasis pour plus d'un milliard d'euros, passée par l'américain Royal Caribbean International (RCI), numéro deux mondial de la croisière. C'est la plus grosse commande reçue par les Chantiers, tant sur le plan financier que pour la taille du paquebot. Début de la construction prévu en septembre pour une livraison au printemps 2016.

Ce navire est le 3e d'une série jusqu'alors construite par le chantier STX «cousin» de Turku en Finlande, qui a connu des difficultés pour en boucler le financement du troisième. Grâce au soutien du gouvernement, le site STX de Saint-Nazaire a pu rapidement présenter un dossier solide sur le financement et les formalités à l'exportation. Rassuré, Royal Caribbean a donc passé commande en décembre 2012 au chantier français.

La mobilisation des services du Premier Ministre Jean-Marc Ayrault en lien permanent avec Marie-Odile Bouillé et Yannick Vaugrenard a permis de réaliser cette commande.

INQUIÉTUDES

Le groupe STX envisage de vendre ses actifs en Europe où il contrôle notamment les deux tiers du capital de STX France (chantiers navals de Lorient et Saint-Nazaire), l'État français en possédant 33,34%.

Cette récente annonce fait resurgir les angoisses. Les syndicats des chantiers navals de Saint-Nazaire ont réagi en revendiquant une nationalisation ou une augmentation de la part de l'État dans le capital. «*Nous ne sommes pas surpris* nous explique un syndicaliste, *on savait que le groupe cherchait à se désengager pour faire entrer de la trésorerie. On interpellera le gouvernement sur une augmentation de la part de l'État français*». La décision de l'actionnaire coréen pose «*la question de l'avenir de la construction navale et de la responsabilité de l'État.*»

Yannick Vaugrenard réagit

Le sénateur de Loire-Atlantique Yannick Vaugrenard a alerté Jean-Marc Ayrault dès le début avril : «*Il est indispensable qu'un système d'alerte soit mis en place, dans l'hypothèse de vente d'actions STX, afin que notre pays se positionne au plus tôt. J'ai eu l'assurance que STX ne peut pas vendre d'actions sans l'accord de l'État français. La prise de participation majoritaire de l'État français me semble une solution d'attente envisageable d'autant que le cours de l'action est au plus bas. On n'est pas dans la situation d'Arcelor car les Chantiers ont une trésorerie saine et un site industriel qui marche.*» Le sénateur préconise aussi «*un tour de table des grands groupes industriels français pour les convaincre d'y investir*». Il s'agit d'empêcher que les principaux concurrents européens des Chantiers de l'Atlantique, comme l'italien Fincantieri, n'en profitent pour entrer dans le capital. Et pourquoi ne pas «*réfléchir à la création d'un consortium européen pour prendre le contrôle des Chantiers, en s'inspirant de l'expérience d'Airbus*»?

Saint-Nazaire

L'émergence d'une nouvelle filière industrielle autour des énergies marines renouvelables (EMR) est une aventure extraordinaire pour notre territoire et une chance pour l'emploi. «*C'est le rôle de la Région de coordonner la stratégie collective qui démarre autour de l'éolien en mer, avec les agglomérations, le Département, la CCI et en accord avec les syndicats, les pêcheurs, les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche,* déclare le premier vice-président Christophe Clergeau. *Nous agissons sur tous les leviers : formation, recherche, développement technologique, essais à terre et en mer, industrialisation et production. Nous aurons investi ensemble plus de 150 millions d'euros d'ici 2015. Notre priorité absolue est d'ancrer de nouveaux emplois en Pays de la Loire en accompagnant Alstom et EDF mais aussi les PME de Neopolia et bien entendu l'effort de diversification de STX*».

BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT

Soutenir l'économie régionale

La Banque publique d'investissement (BPI), 1er des 60 engagements de François Hollande, a pour priorité d'offrir des instruments de soutien financier aux petites et moyennes entreprises en conformité avec les règles européennes. Monique Rabin, membre de la commission des finances, a participé aux débats actant sa création.

La mise en œuvre de la BPI était urgente. Le financement des PME reste en effet entravé par la crise financière avec un fort ralentissement du crédit aux entreprises. L'intervention publique aux cotés des acteurs privés est donc plus nécessaire que jamais.

TROIS MISSIONS PRINCIPALES :

1. Pallier les défaillances de marché qui handicapent le financement des PME.
2. Investir dans le développement des secteurs d'avenir : conversions numérique, écologique et énergétique de l'industrie. Soutenir l'économie sociale et solidaire.
3. Constituer un levier d'intervention puissant pour le développement des territoires, en lien avec les Régions.

LA BPI EN CHIFFRES

Au niveau national, la BPI c'est 42 Mds d'euros : 20 Mds prêtés aux entreprises, 12 Mds pour des garanties de prêts accordés par les banques et 10 Mds d'investissements en fonds propres dans les entreprises

En Pays de la Loire, la BPI permettra un doublement du dispositif OSEO, passant de 1,5 à 3 Mds d'euros. La BPI, grâce au relèvement du plafond du LDD (Livret développement durable) et à OSEO industrie, générera 0,5 à 1 Md d'euro de financements supplémentaires sur les prêts et garanties. Les entreprises bénéficiaires passeront de 5 000 à 10 000.

INTERVIEW

Christophe Clergeau,
1er Vice-président de la Région Pays de la Loire

« Un soutien régional fort à l'économie locale »

COMMENT LA RÉGION S'EST-ELLE INVESTIE DANS LA BPI ?

La Région est le partenaire de BPI France pour sa création en Pays de la Loire. La BPI doit être mise au service de la croissance et de l'emploi. Elle doit donc tenir compte des spécificités de notre région : sa tradition de jeu en équipe et l'originalité de son tissu économique et industriel. Depuis 2009, de nombreuses actions nouvelles ont été mises en œuvre en Pays de la Loire entre la Région, OSEO et les partenaires bancaires et financiers. Les 150 prêts régionaux de redéploiement industriel ont ainsi permis de sauver plus de 10 000 emplois. Nous nous sommes donc mobilisés pour que le projet national soit adapté aux réalités locales et associe ici toutes les forces vives de notre région.

> **« Face à la crise, nous devons créer un mouvement de confiance »**

QUE PEUT-ON EN ATTENDRE LOCALEMENT ?

Face à la crise, nous devons créer un mouvement de confiance grâce à un choc de financement de l'économie. En affirmant clairement une capacité accrue de financement des entreprises, nous pourrons faire ressortir des projets aujourd'hui « dormants ». Nous avons obtenu de BPI France l'affichage d'un doublement de la capacité de prêts aux PME. Nous allons également lancer l'étude de la création d'un nouveau fonds d'investissement de 50 millions d'euros dédiés à la croissance des PME de filières stratégiques. Ainsi, la BPI et ses partenaires accepteront de prendre plus de risques pour aider les entreprises à résister et réussir leurs projets créateurs d'emplois.

C'est dans les périodes de mutation qu'il faut être offensif. La BPI pourra ainsi soutenir l'innovation et l'export, accompagner la transition énergétique et la diffusion du numérique dans toute l'économie et favoriser les entreprises qui mettent leur responsabilité sociétale, notamment sociale et environnementale, au cœur de leur projet.

Soutien à la filière apicole

Depuis 20 ans, la surmortalité des abeilles a été observée partout dans le monde. Elles jouent un rôle fondamental dans la biodiversité et dans la production des végétaux. Sophie Errante a été rapporteure sur la proposition de résolution européenne relative à la mortalité des abeilles. Le gouvernement de son côté a fait jour le principe de précaution en interdisant le Cruiser dès juin 2012 et s'est engagé à réduire le recours aux pesticides.

INDUSTRIE

Défense de l'emploi

À Florange, le gouvernement a évité les licenciements des salariés d'Acelor-Mittal. Même si les hauts-fourneaux sont mis en sommeil pour le moment, l'ensemble des emplois sont conservés et les salariés reclassés. Au plan local, le site de Basse-Indre est impacté avec le déplacement programmé vers Florange des activités laminage et décapage. Le député Jean-Pierre Fougerat est particulièrement mobilisé et siège dans la commission gouvernementale ayant pour mission de suivre l'application de l'accord entre le gouvernement et Arcelor-Mittal.

LOGEMENT

Répondre à l'urgence

Le prix des logements en France a explosé depuis une dizaine d'années. Le droit au logement se paie au prix fort, que cela soit à l'achat ou à la location, et les ménages voient leur pouvoir d'achat réduit. Le gouvernement Ayrault a pris des mesures pour réguler un marché immobilier devenu fou.

Des dispositions ont déjà été prises ou annoncées : nouveau dispositif d'investissement locatif, prêt à taux zéro recentré sur les ménages modestes, rénovation de 500 000 logements dont 120 000 logements sociaux d'ici 2017, instauration d'une TVA réduite à 5 % sur la construction de logements sociaux, limitation des recours contre les permis de construire et subvention de 1 350 € pour les travaux de rénovation (sous condition de revenus). Trois mesures fortes ont également été mises en place.

L'ENCADREMENT DES LOYERS

François Hollande l'avait annoncé durant sa campagne avec la proposition 22 de son projet : garantir l'accès au logement en encadrant les loyers du privé lors de la relocation. Traduction par le Gouvernement pour mettre un terme à l'augmentation sans fin des loyers : un décret fixe le montant maximum des loyers dans les zones où ils sont excessifs, accueillant 40 % de la population française. Il s'agit des 38 principales agglomérations françaises, Nantes en faisant bien sûr partie.

LE RELÈVEMENT DE 20 À 25 % DE LOGEMENTS SOCIAUX ET LA CESSION DE TERRAINS PUBLICS POUR LE LOGEMENT SOCIAL

La loi de mobilisation générale pour la construction de logements portée par Cécile Duflot reprend les engagements 22 et 23 du projet présidentiel : relever l'exigence de la loi SRU de 20 à 25 % de logements sociaux par commune et permettre aux collectivités locales d'accéder gratuitement aux terrains de l'État pour construire des logements sociaux.

Le gouvernement prévoit d'ici 2016 la cession de 930 sites représentant 2 000 hectares de terrains publics sur lesquels 110 000 logements pourraient être construits. Cette contribution du foncier public à l'offre de logements est d'autant plus importante qu'il s'agit souvent de terrains situés au cœur des agglomérations. La construction de logements sociaux bien situés favorise en effet la mixité sociale et l'égalité territoriale.

MARIAGE POUR TOUS

Liberté et égalité

Le texte de la loi « ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe » a été promulgué en mai par François Hollande. Les rapporteures du texte que furent Marie-Françoise Clergeau à l'Assemblée nationale et Michelle Meunier au Sénat ont défendu avec de fortes convictions cette loi, source de progrès de la liberté et de l'égalité dans notre société.

«*Je me réjouis que mon gouvernement ait fait avancer l'égalité. Tous mes vœux de bonheur aux futur(e)s marié(e)s!*» a écrit le Premier ministre Jean-Marc Ayrault après la validation de l'intégralité de la loi. Le Conseil constitutionnel a en effet jugé que le mariage pour tous était «un choix du législateur» et «n'était contraire à aucun principe constitutionnel».

Réagissant à la décision du Conseil constitutionnel, l'inter-LGBT, qui regroupe plus de 50 associations homosexuelles, a salué «un message d'égalité» et un «message fort à la société française».

INTERVIEW

«Un grand pas vers l'égalité»

Karine et Élodie, militantes de la section de Pornic, élèvent deux enfants de 9 et 7 ans. Leur mariage est prévu cet été.

LA LOI SUR LE MARIAGE POUR TOUS A ÉTÉ VOTÉE RÉCEMMENT. QU'EST-CE QUE CELA VA CHANGER CONCRÈTEMENT DANS VOTRE VIE?

Cela fait 14 ans que nous sommes en couple, 9 ans que nous sommes pacsées et 10 ans que nous luttons pour la reconnaissance de nos familles, pour l'acceptation de l'homosexualité dans la société. Aujourd'hui, nous allons pouvoir nous marier. Cela symbolise notre amour ainsi que notre militantisme.

L'ouverture du mariage à tous les couples est un grand pas vers l'égalité. Grâce à cela, notre couple va être reconnu et protégé en cas de décès. Mais le plus important pour notre famille est le droit à l'adoption que cela va ouvrir. Cela va nous permettre d'adopter chacune l'enfant mise au monde par l'autre. Enfin, c'est une reconnaissance officielle de notre parentalité envers les enfants que nous élevons à deux. Mais les procédures d'adoption sont longues et coûteuses et il va nous falloir encore prouver devant un juge que nous sommes de bons parents et il acceptera ou non notre requête.

QUE RÉPONDEZ-VOUS AUX MANIFESTANTS ANTI MARIAGE POUR TOUS?

Nous avons la chance d'habiter un lieu où ce genre de discours n'est pas très répandu. Les médias ont sous-entendu que la majorité des Français est contre cette loi, ce n'est pas le cas. Nous avons toujours opté pour la visibilité dans notre vie. Nous avons habitué les gens à nous poser des questions plutôt que de les laisser penser n'importe quoi. Malgré tout, dans notre vie, nous avons rencontré des gens qui ne comprenaient pas ce qui est pour eux notre «choix» de vie. Très frileux au premier abord quand on aborde le sujet des enfants, les gens évoluent en même temps qu'ils voient notre famille vivre, avec les mêmes soucis quotidiens et les mêmes difficultés face à l'éducation des enfants. Les gens de tous les jours le comprennent facilement. Il y a toujours des gens foncièrement contre avec des préjugés, nous les invitons à venir nous rencontrer pour discuter. C'est souvent l'ignorance qui les guide.

PENSEZ-VOUS QUE CETTE LOI CHANGERA QUELQUE CHOSE DANS LA SOCIÉTÉ? QUELLE EST SA PORTÉE SYMBOLIQUE?

La chose la plus importante est la reconnaissance de tous. L'homosexualité a été dépénalisée en 1982, retirée de la liste des maladies mentales en 1990, le PACS établi en France en 1999 et le mariage pour tous en 2013. C'est important pour nous mais aussi pour les enfants qui vont enfin voir leur famille reconnue. C'est également un signe fort pour les jeunes homosexuels qui pourront envisager un avenir plus serein et ne plus vivre cachés.

La société a besoin de marqueur pour accepter une situation et la loi est ce marqueur. Elle légalise une situation. Il est important qu'elle ait été portée par le PS entre autres. C'est un symbole qui place le parti en avant-garde sur les questions sociétales.

SÉCURITÉ

Les ZSP donnent la priorité à la sécurité

Attendues par des habitants confrontés à une délinquance croissante, les Zones de sécurité prioritaires (ZSP) sont une promesse du candidat Hollande, rapidement mise en place. Les services de l'État, les associations et les élus y sont étroitement associés. En Loire-Atlantique, le quartier de Bellevue est concerné par ce dispositif. À noter aussi que le gouvernement fait de la justice une de ses priorités par son budget et ses orientions qui sont défendus au parlement par Dominique Raimbourg.

Les 64 ZSP sont principalement situées dans le Nord et le Sud de la France ainsi que dans le bassin grenoblois et en région parisienne. Le ministre de l'Intérieur a une méthode : remettre des policiers là où il en faut, rapprocher ses hommes des magistrats, des élus locaux, des associations et de la population. Malgré un contexte budgétaire tendu, le gouvernement a prévu 500 créations annuelles de postes dans les forces de l'ordre. Le ministre a annoncé en mai que 2500 policiers sortiront fin 2013 des écoles contre 500 il y a un an ! Et plusieurs ZSP verront leurs effectifs renforcés au 1er septembre.

UNE ZSP À BELLEVUE

Comme dans les autres ZSP, le dispositif est fondé sur trois piliers :

1. L'identification des besoins spécifiques du territoire
2. L'optimisation et la coordination des ressources de la zone
3. La mise en place de partenariats entre les acteurs du territoire

Cela complète le travail partenarial et les initiatives déjà mis en œuvre avec les contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance.

Situé sur les communes de Nantes et Saint-Herblain, le quartier Bellevue compte près de 19 000 habitants dont 15 000 habitants sur la ZSP (microquartiers Harlière Nord, Harlière Sud, Moulin du Bois, Mendès-France et Lauriers – un zonage qui pourra évoluer en fonction des déplacements des actes de délinquance). Le taux de chômage y atteint 20 %.

Quatre types de délinquance et d'incivilités spécifiques ont été prioritairement identifiés : les deals de rue, le trafic de stupéfiants et l'économie souterraine ; les incendies volontaires ; les rodéos ; les agressions et incivilités dans les transports en commun.

« Impliquer la population dans la politique de sécurité »

Gilles Nicolas,
Adjoint au maire de Nantes en charge de la sécurité

« De 2002 à 2012, la police de la statistique a remplacé la police de proximité. La droite faisait de la communication sur la sécurité. À contrario, la gauche veut satisfaire concrètement les besoins des habitants. L'originalité nantaise est d'impliquer les habitants. Nous avons par exemple travaillé à Bellevue sur les rodéos urbains avec un groupe de travail constitué d'habitants du quartier. Un diagnostic a été établi et un programme d'aménagements urbains a été décidé avec la mise en place de barrières pour empêcher ces rodéos. La police a également travaillé sur ce problème avec des saisies de véhicules. Des actions de prévention des conduites à risques sont aussi menées dans les collèges.

Associer tous les partenaires dans une démarche de prévention et de répression pour résoudre les problèmes d'insécurité, telle est notre méthode de travail. Avec toujours à l'esprit la participation et les droits de la population concernée. Ainsi, nous avons intégré un protocole de pétitions sur la sécurité. Elles seront désormais prioritaires auprès de la mairie, de la police et de la justice, afin que les doléances des populations soient mieux entendues ».

AGRICULTURE

« Notre politique agricole s'intègre dans un projet de gauche »

Yves Daniel, agriculteur et député évoque la politique agricole de la France menée sous l'impulsion du ministre Stéphane Le Foll.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU GOUVERNEMENT AYRAULT ?

Le ministre de l'agriculture agit avec pédagogie et concertation. Plusieurs objectifs sont fixés :

- Concilier performances économiques, sociales et écologiques
- Conforter l'agriculture comme secteur clé de l'économie nationale et européenne
- Faire de l'agriculture un levier pour la croissance, l'emploi et l'écologie

QUELLES MESURES SONT PRÉVUES POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

Au niveau national : une politique foncière de protection des terres agricoles favorisant prioritairement l'installation, avec la nécessité de redéfinir le rôle des commissions structure et de la SAFER.

Pour l'environnement, plusieurs programmes déclinés en actions très concrètes ont été lancés ou poursuivis: écophyto visant à réduire les pesticides, écoantibio pour diminuer l'utilisation d'antibiotiques, plan biodiversité et apiculture durable, plan énergie méthanisation, autonomie azote et le programme « ambition bio 2017 ». Nous travaillons aussi sur la sécurité alimentaire, la création des Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental, l'adaptation de l'enseignement agricole en accentuant l'alternance et l'apprentissage pour une formation moins axée sur le modèle productiviste, le soutien à l'élevage, la mise en œuvre des indemnités journalières maladie et la réforme des retraites agricoles. Tout cela sera dans la loi d'avenir agricole. Enfin l'emploi est la priorité : le président de la République a annoncé la signature d'une « charte pour l'insertion par l'emploi dans les territoires ruraux ».

Au niveau européen, le gouvernement français défend une PAC qui favorise une agriculture compétitive, durable et actrice du développement des territoires ruraux. Stéphane Le Foll a négocié avec les partenaires européens un bon compromis PAC, permettant de maintenir le niveau des aides française et de favoriser l'emploi par une majoration sur les 50 premiers hectares.

Dispensé de timbrage NANTES R.P.

Ensemble
1, allée des Tanneurs
44 000 NANTES
Déposé le 21/06/13

PRESSE URGENTE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

UN MOT SUR NOTRE DÉPARTEMENT ?

Nous sommes dans un département agricole dynamique et notre avenir dépend de notre capacité à innover et à intégrer l'agriculture dans le développement de nos territoires. On peut citer l'atelier de découpe de proximité à Nozay et le projet au même endroit d'un abattoir multi espèces petits volumes. Quant à la maîtrise foncière et à la protection des espaces agricoles et naturels, la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a créé, par exemple, un dispositif d'aide pour la remise en culture des terrains en friche.

Maîtrise foncière, compétitivité, emploi, recherche de l'excellence par le bio, sécurité alimentaire, filières courtes, refus des OGM, protection de l'environnement... À tous les niveaux, local, national et européen doit se construire une politique agricole qui s'intègre dans un véritable projet de gauche.

PS Loire-Atlantique

Le journal des socialistes de Loire-Atlantique
1, allée des Tanneurs
44 000 NANTES
Tél. 02 40 20 63 00
Fax 02 40 08 27 24
E-mail : fede44@parti-socialiste.fr
Facebook : www.facebook.com/Parti.socialiste.44

Directeur de Publication : Fabrice Roussel
Responsable de la rédaction : Xavier Perrin
Rédacteur en chef : Jérôme Alemany
Rédaction des articles : François Caillaud
Crédit photos : François Caillaud, Gaëtan Bruneteau, Shutterstock

Mise en page : www.scopic.fr
Imprimé avec des encres végétales sur papier ecolabellisé par Parenthèses
N° CPPAP : 0914 P 10751
N° ISSN : 1296 - 2201
Prix : 1,50 euro - **Tirage :** 3 500 exemplaires

www.ps44.fr